

## **PRÉFET DES YVELINES**

**Direction régionale et interdépartementale de l'environnement  
de l'aménagement et des transports d'Île-de-France  
Unité départementale des Yvelines**

\*\*\*\*\*

### **INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 78-2024-16-10-00002  
du 16 octobre 2024**

**SOCIETE RAFFINERIE DU MIDI à COIGNIERES –**

**51 rue des Osiers**

\*\*\*\*\*

L'arrêté préfectoral n° **78-2024-10-16-00002** du 16 octobre 2024, impose à la société RAFFINERIE DU MIDI des prescriptions complémentaires relatives à la prescription d'une tierce expertise des études techniques transmises à l'appui du projet de modification des installations par ajout d'un mur périmétrique autour d'une partie du dépôt exploité 51 rue des Osiers à Coignières (78310).

Copie de cet arrêté est déposée aux archives de la mairie de Coignières ainsi qu'à la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, unité départementale des Yvelines, à Versailles, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance.



Direction régionale et interdépartementale  
Environnement Energie - UD78

78-2024-10-16-00002

Arrêté préfectoral imposant des prescriptions  
complémentaires  
à la société RAFFINERIE DU MIDI,  
pour les installations qu'elle exploite à  
COIGNIERES (78310) relatives à la réalisation  
d'une tierce expertise de l'étude accompagnant  
la proposition de mise en place d'une mesure  
physique (mur) de réduction du risque.

- RM avec l'aide de Fluidyn a répondu aux commentaires soulevés par l'Inspection. Les réponses apportées aux points 3 à 8 du courrier de l'inspection du 18 avril 2023 sont-elles jugées valables, notamment au regard des règles de l'art et des guides existants et notamment le guide INERIS de 2015/2017 ?

- Des modalités spécifiques de suivi et de maintenance du dispositif de confinement des vapeurs d'essence sont-elles nécessaires compte-tenu de ses caractéristiques et du terrain d'implantation ? Si oui, quelles sont les recommandations du tiers expert ?

#### 5) Etudes

Le tiers expert peut également ajouter toutes informations qu'il juge pertinentes pour la compréhension des phénomènes, de leur modélisation et de leur potentielle conséquence.

#### 6) Fond documentaire soumis à la tierce expertise :

Afin que le tiers expert puisse mener à bien sa mission, RM mettra à sa disposition l'ensemble de la documentation associée à la proposition de mise en place d'une mesure physique (mur) en vue de réduire le risque à la source autour du dépôt pétrolier Raffinerie du Midi (RM) de Coignières (78).

#### 7) Déroulement de la tierce expertise :

1 mois à compter de la notification de la décision	RM transmet à l'administration le nom de trois organismes susceptibles de réaliser la tierce expertise. Le choix du tiers expert final est réalisé en liaison avec l'administration.
2 mois à compter de la notification de la décision	Réunion de lancement de la tierce-expertise, en présence du tiers expert, de RM et de l'administration.
Au plus tard 6 mois à compter de la notification de la décision	Transmission du rapport final à l'administration par l'exploitant.
Au plus tard 7 mois à compter de la notification de la décision	Réunion de clôture de la tierce-expertise, en présence du tiers expert, RM et de l'administration.